

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,



Voici la note de rentrée des vacances d'hiver !

1. Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :

***Des horaires à respecter et les accès à l'école :**

L'accueil : l'école est ouverte de **8h20 à 8h40** le matin et de **13h20 à 13h35** l'après-midi. Les enseignants de service au portail doivent **impérativement** le fermer à 8h40 et à 13h35 car ils doivent rentrer en classe. Les enfants doivent donc **obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école** sinon ils sont en **retard** et ils devront faire signer un mot par leurs parents qui sera collé dans leur cahier de liaison. (Rappel : plus de 4 retards entraînent un **signalement** auprès de l'Inspection).

Les sorties : Pour des raisons de sécurité évidentes, les 8 classes sortent au fur et à mesure de **11h25 à 11h35**. Les **CP/CE1-CE2** utilisent le portail côté Parc entre **16h25 et 16h40**. Les **CE2/CM** utilisent le portail de la rue des Champs entre **16h25 et 16h40**. Merci de vous organiser avec cette contrainte qui assure la distanciation et la sécurité de nos 213 élèves et de tous les adultes intervenant à l'école.

Attention, **il n'est pas possible de récupérer votre enfant sur les temps scolaires** sauf dans le cadre d'un protocole particulier validé par Madame La Directrice.

***des gestes barrières pour tous :**

Le Protocole Sanitaire du 29 Octobre 2020 reste applicable jusqu'à nouvel ordre (il est consultable sur le site Internet de l'école) mais il a été renforcé le lundi 8 Février 2021 par une nouvelle mesure qui concerne les masques des enfants. Votre enfant doit désormais **obligatoirement porter un masque "grand public" de catégorie 1 en tissu ou en papier (jetable)** dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs de l'établissement scolaire **qu'il puisse changer toutes les 4 heures**. Il ne nous sera plus possible d'accepter un élève portant un masque "fait maison" ou n'ayant pas de masque de rechange ! Nous serons dans l'obligation d'appeler les parents qui ne respectent pas ces consignes de sécurité sanitaire pour qu'ils rapportent un masque réglementaire propre à leur enfant. Nous comptons sur votre collaboration qui permet de limiter la propagation du virus et de ses variants.

Il semble également nécessaire de rappeler que **les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans cette lutte contre la pandémie**. Ils ne doivent pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus). Ils ne doivent pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille. **Ils doivent systématiquement prévenir l'école pour ces absences.**

Il est évidemment **indispensable** de ne pas mettre son enfant si un membre de la famille a été testé positivement. **Il faut absolument appeler l'école qui vous indiquera les démarches à suivre.**

Enfin, nous insistons mais **tous les adultes** doivent porter un **masque** et respecter la règle de la distanciation au portail.

*Les absences :

Elles doivent être excusées et justifiées en fournissant un mot et un justificatif à l'enseignant via le cahier de liaison au retour de l'enfant,

Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un **signalement** à l'Inspection.

Nous insistons sur l'**obligation d'assiduité**. Vous devez respecter le calendrier scolaire.

L'école est obligatoire jusqu'au Mardi 6 Juillet 2021 inclus.

*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et les enfants présents seront répartis dans les autres classes ou surveillés par un animateur (si SMA autorisé).

2) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 8 mars 2021**. Ces activités auront lieu les soirs (16h30-17h30) ou les midis (11h30-12h30), selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

3) Notre site d'école :

C'est un outil de communication **public**. Vous devez le **consulter régulièrement** car vous y trouverez toutes les informations concernant **la vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/> C'est le seul outil de communication possible qui permet de suivre l'actualité de l'école en plus du cahier de liaison. Vous y trouverez notamment le compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école qui aura eu lieu le mardi 16 mars 2021. Nous avons également le **blog de l'école** qui est un outil de communication **privé** (il faut un mot de passe pour y accéder : **DARUMA**). **Chaque classe y a une page** qu'elle peut utiliser pour son travail en **distanciel**. Cette page sera notre outil de liaison **en cas de confinement** !

4) La Direction :

Le jour de bureau de la directrice est le **MARDI**. Seul jour où seront gérés, rédigés et rendus les **certificats/attestations/radiations/inscriptions scolaires** Les autres jours, la directrice est dans sa classe avec ses 28 élèves de cm2. N'hésitez pas à lui écrire en utilisant l'adresse mail de l'école : 0780770n@ac-versailles.fr Elle fera son possible pour vous répondre rapidement.

5) Des informations concernant l'organisation de l'année scolaire 2021-2022 :

***concernant les élèves actuels** : Vous allez recevoir des **propositions** puis des **notifications** validant le **passage** ou le **maintien** (une équipe éducative aura été organisée au préalable) de votre enfant. Vous devrez les compléter et les signer en respectant les dates de remises. **Attention**, si votre enfant doit faire sa rentrée dans une autre école, vous devez absolument prévenir la directrice le plus rapidement possible.

***concernant les futurs CP** : Les parents doivent s'adresser à la directrice de l'école maternelle fréquentée par l'enfant et/ou au service des inscriptions de la Mairie. **Les inscriptions se feront automatiquement. Un livret d'accueil sera mis en ligne et une cérémonie d'accueil sera organisée le vendredi 25 Juin 2021**, à l'école si le protocole sanitaire est modifié (sinon, **une visite virtuelle** sera mise en ligne sur notre site Internet).

***concernant les futurs 6^{èmes}** : Les inscriptions se feront également automatiquement avec l'aide des parents des élèves de **CM2** qui vont recevoir 2 volets à bien lire, compléter, modifier si nécessaire, à signer et à bien rendre en respectant les dates ! Ce passage au collège est un moment important de la scolarité d'un enfant. Les parents ne doivent donc pas hésiter à prendre contact avec madame Princiville qui est leur référente pour les guider.

6) Des informations concernant vos 8 représentantes élues :

N'hésitez pas à contacter vos **représentantes des parents d'élèves** en écrivant à : parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com

7) Notre label E3D : N'oubliez pas que nous collectons **vos piles et vos bouchons usagés** ! Votre enfant peut les déposer dans les boîtes dans le hall en arrivant le matin.

8) Le calendrier de la période 4 :

Le lundi 1 ^{er} mars 2021	Rentrée de la période 4, à 8h20
Le lundi 15 mars 2021	Le premier conseil des élèves, à 13h35
Le mardi 16 mars 2021	Le conseil d'école n°2, à 16h45
Le vendredi 19 mars 2021	La fête du Printemps !
Le jeudi 1 ^{er} avril 2021	Edition spéciale de la P'tite émission !
Dates à confirmer !	Ateliers jardinage avec Freddy
Le mardi 6 avril 2021	La fête des 100 jours
Le vendredi 16 avril 2021	*La fête des anniversaires des élèves nés en Mars - Avril *Les vacances du Printemps, à 16h30...

Nous tenons à vous assurer que toute l'équipe fait son possible pour accueillir tous les élèves dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Nous tâchons au quotidien d'offrir aux enfants un espace accueillant propice aux apprentissages et nous avons besoin pour y arriver de votre collaboration et de votre compréhension. Nous devons compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous. **Tous ensemble pour nos élèves et contre la Covid-19 !**

Madame Princiville et toute l'équipe des enseignants.